

A 16 heures, avec la précision à laquelle il nous a accoutumés, Monsieur le Préfet Blanc, du district de Lausanne, fait son entrée dans le Temple accompagné de Mr. le Pasteur Mayor et de son premier secrétaire.

Après le prélude à l'orgue, Mr. le Pasteur Mayor prononce une courte invocation de circonstance, mettant l'accent sur la fidélité à la promesse que, tout à l'heure, les 55 conseillers vont faire.

A l'appel de son nom, après que Mr. le Préfet nous ait donné lecture de la formule usuelle, chaque conseiller répond "Je le promets", ce qui fait de lui un représentant assermenté des électeurs de notre commune.

La cérémonie étant terminée, le nouveau conseil doit maintenant se constituer, c'est-à-dire, élire son bureau pour 1950 et désigner la municipalité pour la période du 1er janvier 1950 au 31 décembre 1953. Ces opérations réglementaires se déroulent à la salle communale. En voici le film :

Monsieur le Préfet ouvre la séance et désigne tout d'abord un secrétaire provisoire en la personne de votre serviteur. Puis le premier tour de scrutin nous donne un président du conseil communal.

1er tour : Francis Corbaz, seul présenté, est élu par 47 voix, Président du Conseil Communal pour l'année 1950.- Monsieur le Préfet le félicite et lui cède la place à la chaise présidentielle.

2me tour : Seul présenté comme secrétaire, Daniel Rauschert est élu par 44 voix. Il déclare accepter sa nomination à condition d'être libéré de l'obligation de faire partie du bureau lors de chaque votation.

3me tour : 1er vice-président : élu Mr. de Dompierre au 1er tour par 35 voix. Mr. Vincent Menétrey obtient 18 voix.

4me tour : 2me vice-président : élu Mr. Robert Amaudruz par 44 voix.

5me tour : 2 scrutateurs : au 1er tour Marti Frédy et Spänhauer Ernest sont désignés pour 1950, par 48 respectivement 49 voix

6me tour : 2 scrutateurs suppléants : 1 seul passe au premier tour : Henny Paul, par 45 voix ; MM. Gaudard, Corbaz Charles, Martin Henri font respectivement 27, 27 et 12 voix.

7me tour : 1 scrutateur suppléant : Gaudard Edouard est désigné par 27 voix.

8me tour : Avant de procéder à la désignation de la municipalité, le président, conformément au règlement, fait déterminer le montant qui sera servi à ses membres durant la législature 1950-1953. Après courte délibération, le statu-quo est maintenu. Nos édiles recevront donc : le syndic Fr. 850.- et les municipaux Fr. 550.- par an. Le 8me tour est alors exécuté. Une seule présentation est faite pour le 1er municipal à élire, selon la tradition, dans le hameau où se trouve le syndic sortant.

Pour les Planches : André Belet, Le Serget, est élu par 47 voix.

9me tour : Pour le Grand Mont : Seul présenté Lambert Henri est élu par 51 voix.

10e tour : Pour le Petit Mont : " " Cavin Marcel " " " 53 voix

11e tour : Pour les Planches : " " Mäder Ulysse " " " 52 voix

12e tour : Pour le Grand Mont : " " Bonzon Emile " " " 47 voix

13e tour : Pour le Petit Mont : " " Rod Louis " " " 52 voix

14e tour : Pour le Petit Mont : " " Meylan Jean " " " 54 voix

15e tour : Election du syndic : " " Belet André " " " 46 voix

2.  
Les élections règlementaires étant terminées, Monsieur le Préfet procède à l'assermentation de la municipalité et du syndic. Après constatation qu'aucun lien de parenté prohibé par la loi n'existe entre les membres de la nouvelle municipalité, nos édiles promettent d'être de bons et fidèles serviteurs de la communauté.

Toutes ces opérations, menées dans le temps record de 1 h. 10 min. grâce à la rapidité et à la précision des scrutateurs dans leur travail de dépouillement et à la fermeté du président, se sont déroulées dans le calme et la dignité les plus parfaits, heureux présage pour la nouvelle législature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 15 .

Le Président :

*F. Corbaz*

Le Secrétaire :

*J. Rauschert*

\_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_

Séance du 10 mai 1950.- à 19 heures, Présidence Corbaz Francis, président.

Ordre du jour : 1. Comptes de 1949  
2. Naturalisation  
3. Divers.

Absents excusés : Henny Gustave, Baud Louis, Menétrey Vincent.

" non " : Duperret Eugène, Amaudruz Jean.

Ouverte à 19 h. 35, la séance débute par la désignation de la commission de gestion pour 50-51. Le dépouillement se fait simultanément à la lecture des comptes et donne les résultats suivants :

Membres de la commission de gestion pour 1950-51 : Amaudruz Lucien, Menétrey Henri, Lambert Louis, Brun Charles, Borgeaud André, Corbaz Robert/Grand-Mont, Menétrey Frédy. Suppléants pour la même période: Adrien Pelet, Corbaz Edmond.

Le Président donne lecture du rapport de la municipalité sur les comptes de 1949. Il ressort de ce résumé que nous avons un excédent de recettes de Fr. 13'649,59 alors que le budget prévoyait un déficit de 3.324,35. Excellent résultat dont il convient de féliciter la municipalité et le boursier.

Cette lecture ne provoque pas de demandes de renseignements, si ce n'est une question de Ph. Rauschert, relative aux subsides du canton pour la lutte contre l'incendie et une autre de H. Rouge qui désire connaître la situation des fonds de réserve forestière et du rouleau compresseur. Les deux interpellateurs se déclarent satisfaits. La discussion n'étant plus utilisée, le président donne la parole au rapporteur de la commission de gestion, Mr. Elie Belet. La commission propose d'adopter les comptes communaux et de la bourse des pauvres et de donner décharge au boursier, à la municipalité et à la commission. A l'unanimité le conseil adopte ces conclusions.

Naturalisation : Le préavis municipal nous renseigne sur cette demande de naturalisation, présentée par Mr. Stanislas Liberek, sujet Polonais, et, de même que le rapport de la commission désignée à cet effet, propose d'accorder le droit de cité à ce personnage à l'imposant curriculum vitae. Le conseil, par 23 oui, contre 2 non accepte cette demande de naturalisation moyennant versement de Fr. 1500.- en faveur de la bourse des pauvres.